

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les élus ont examiné les projets susceptibles d'être éligibles au fonds 2 du Conseil Général correspondant à l'enveloppe financière à répartir entre les communes qui présentent des projets structurants. A ce titre, une demande sera déposée pour la construction d'une salle de gymnastique et d'un local de stockage attenants au gymnase.

Travaux d'éclairage public :

Une extension du réseau électrique sera réalisée route du Moulin à Courtioux et l'éclairage public sera installé sur cette portion.

Plusieurs zones de la commune ont un éclairage public qui s'est affaibli, les foyers concernés seront remplacés.

La participation financière de la commune pour tous ces travaux s'élève à 11 575,50 €.

Rio Giro III :

L'extension du lotissement nécessite des travaux pour l'alimentation en gaz naturel du site qui seront financés par GRDF. Les conditions dans lesquelles seront réalisés et financés ces travaux sont définies dans une convention de desserte qui sera signée par la commune.

Tarifs du camping :

Les tarifs du camping pour la nouvelle saison ont été votés à l'unanimité et l'application du tarif enfant porté à 13 ans.

Révision du loyer des infirmières:

Le loyer des infirmières sera révisé au 15 février. Les indices de référence conduisent à une diminution.

Accueil périscolaire :

La mise en place de la municipalisation de l'accueil périscolaire sera prise en charge par un groupe de travail composé de six membres du Conseil Municipal.

Un deuxième groupe a également été constitué pour commencer à réfléchir à un projet de construction à proximité du groupe scolaire afin d'abriter les locaux de l'accueil périscolaire et de tenir compte des problèmes de place rencontrés par l'école.

Au terme de la réunion, les adjoints ont fait le point sur le travail de leurs commissions respectives.